

Sud Culture Loiret : toutes et tous concerné.es par nos retraites !

PROFESSIONNEL-LE-S DES ARTS ET DE LA CULTURE

Toutes et tous concerné-e-s par nos retraites, et par les
GRÈVES DU 9 et 11 janvier 2020 !!

PROFESSIONNEL-LE-S DES ARTS ET DE LA CULTURE **Toutes et tous concerné-e-s par nos retraites, et par les** **GRÈVES DU 9 et 11 janvier 2020 !!**



Travailler vieux ou partir pauvres

Le gouvernement Macron veut nous imposer un système de retraite par points. Partout où ces types de réformes ont été instaurés, le niveau des pensions a baissé de 20 à 30%. Cela va donc nous obliger à travailler plus longtemps pour une retraite moindre.

Avant : Le montant des retraites est calculé sur les **25 meilleures années** de salaires pour les salarié.e.s et sur les **6 derniers mois** pour les fonctionnaires. Au global, **tout le monde** touche aux alentours de **75% de son meilleur salaire**. Et surtout, on connaissait la somme qu'on allait avoir.

Après : Le nombre de points sera calculé sur l'**ensemble de la carrière** avec ses hauts et ses bas (période de chômage, accident de travail, grossesse etc...). **Donc pendant les bas, pas ou peu de points**. Ensuite, avec cette réforme, on ne connaîtra **le montant de notre retraite qu'au moment de partir**. Attention donc aux mauvaises surprises!

La retraite par point universelle voulue par le gouvernement va énormément **pénaliser les salarié-e-s précaires** (Intérimaires, cdd, **intermittent-e-s du spectacle**) car seuls les salaires sont pris en compte pour le calcul, pas les allocations chômage. C'est donc sur la moyenne de TOUTE la carrière qu'on va calculer le taux de retraite, les pires années seront prises en compte et feront baisser le montant de la pension.

Les femmes seront les grandes perdantes de cette réforme :

plus de carrières morcelées, majorité des congés parentaux, plus de précarité, plus de temps partiel et des salaires moindres.
A cela va s'ajouter la disparition des trimestres supplémentaires pour maternité et une baisse de la majoration à partir du troisième enfant.
Pour la pension de reversion, il faudra dans le projet Macron être encore marié-e-s (ce qui n'était pas le cas jusqu'alors) et l'âge pour pouvoir en bénéficier reporté de 55 ans à 62 ans.
Moins de salaire, moins de point, moins de retraite.

Et pourtant de l'argent pour financer un système de retraite solidaire, il y en a. La productivité en France entre 2000 et 2015 a augmenté de 10%, et le montant de l'évasion fiscale est estimé à plus de 80 milliards par an.

Collectivement nous avons les moyens de gagner car le mouvement est populaire et massif.

Toutes et tous dans la rue

Jeudi 9 janvier, à Orléans 10 H 30 cathédrale

Samedi 11 janvier, à Orléans 14 H Place croix St Marceau